

## **Carnet de Route de l'Unité pastorale refondée de Leuze pour les années pastorales 2017 à 2020**

### **1) Pourquoi un carnet de route ?**

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité Pastorale de Leuze. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme du processus « Refondation » (entamé en 2015, puis mis en veilleuse et repris en 2017), dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'animation pastorale. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries lors du processus de « Refondation », décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse Nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Leuze forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

## 2) L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

### 3) A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée des pas vécus lors de Renaissance, avec la charte, vous avez établi des priorités pastorales qui ont encore été réfléchies lors de cette démarche de Refondation, pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme action prioritaire pour les 3 années à venir :

#### La communication

La communication est une dimension qui traverse toute la pastorale. Elle relève de l'organisation (qui doit être la plus efficace possible) en s'appuyant sur ce qui existe déjà.

Toutefois la communication a aussi pour but de créer des liens entre communautés.

Il est nécessaire de créer et d'entretenir des contacts et un réseau d'informations entre clochers et autres groupes ou mouvements où une vie chrétienne se partage, en partant de ce qui se vit déjà au travers du secrétariat paroissial où des personnes veillent à venir chercher des informations pour leur clocher. Au sein du conseil pastoral, chaque clocher aura son représentant (peu à peu et à moyen terme, on préparera la mise sur pied de « personnes-relais » au sens où l'entend le document diocésain « **le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse**, janvier 2016, pp. 28-29).

**Les outils de communication** seront optimisés : les chroniques « Réjouis-toi », les tableaux d'affichage dans les églises et la parution d'un feuillet mensuel.

**Le site internet**, outil essentiel aujourd'hui, est amélioré et poursuivra le développement des rubriques spécifiques à la vie des clochers et à la vie dans la Paroisse Nouvelle.

**Une collaboration avec le centre culturel** sera envisagée.

#### Liturgie et sacrements

**Une équipe liturgique** au service de la Paroisse Nouvelle sera créée (décret 9). Elle vivra et proposera des temps de formation, et veillera à proposer une liturgie vivante et conviviale. En lien avec ce qui se vit déjà à Blicquy, cette équipe portera notamment l'animation des temps forts de l'année liturgique. Afin de faire communauté aux temps forts de l'année liturgique, un **répertoire commun de chants** sera réalisé et proposé aux différentes chorales.

L'Eucharistie dominicale est célébrée de façon systématique à la collégiale, à 10h30. Dans les autres clochers, elle est organisée en tournante. Dans le même esprit, on veillera à continuer à vivre une **célébration commune** chaque 5<sup>ème</sup> dimanche du mois à la Collégiale.

Une attention particulière sera accordée aux jeunes et aux familles en utilisant des supports visuels lors des **messes des familles**. Un projet d'espace destiné aux petits enfants sera poursuivi dans la collégiale.

Il est souhaitable **que nos églises restent ouvertes**, afin qu'elles puissent accueillir tout qui ressent le besoin d'un temps de silence, de solitude ou de recueillement dans sa journée.

## La catéchèse et les jeunes

Un nouveau parcours catéchétique est proposé dans le diocèse depuis septembre 2015. Il a pour but de mieux s'adapter à la réalité des enfants et des familles, et de permettre un réel chemin d'initiation au cœur de la foi chrétienne.

La catéchèse de l'Unité Pastorale s'inscrira dans cette dynamique. Un projet catéchétique commun à toute l'Unité Pastorale sera établi et porté par une **équipe locale de catéchèse** (décret 9, cf. fiches « catéchèse et initiation chrétienne » et « catéchuménat », et nouvel organigramme diocésain pour la catéchèse des enfants).

Un projet auprès des plus jeunes est à réactiver. D'autres initiatives importantes seront soutenues telles que les pélé jeunes, les festivals, les marches, les temps de convivialité autour d'un partage d'Évangile ainsi que la formation de groupe d'acolytes.

On veillera aux relations particulièrement importantes dans l'Unité Pastorale de Leuze avec les mouvements de jeunesse et les écoles.

## Ressourcement

Des temps de formation seront proposés à l'ensemble des communautés. Une série de conférences et de temps forts qui nourrissent la foi seront organisés.

Pour favoriser une découverte vivante de la Parole et du Christ lui-même, une **équipe** sera formée qui aura à cœur de proposer des temps de partages autour de textes bibliques.

Les familles ou un autre public spécifique se rassembleront pour un moment d'échanges sur la Parole et leur vie, suivi éventuellement d'une eucharistie et d'un instant de convivialité.

Une **bibliothèque** sera créée dans le fond de la Collégiale pour permettre à chacun de pouvoir se ressourcer et méditer la Parole de Dieu.

## La solidarité

De nombreuses initiatives d'entraide existent que ce soit au niveau de l'Unité Pastorale ou spécifique à un clocher. Il est important d'assurer la continuité de celles-ci (Saint-Vincent de Paul...).

La conférence St Vincent de Paul dispose d'un lieu d'écoute et de convivialité au service des personnes fragilisées par la pauvreté.

Une équipe de visiteurs de malades offre aux personnes âgées ou malades des moments de convivialité, des temps de prière, la possibilité de communier, la participation à des eucharisties.

Un groupe Foi & Lumière existe. On invitera la communauté locale à le rejoindre lors de certaines de leurs célébrations.

Des initiatives plus concrètes de solidarité peuvent se vivre, notamment durant le temps d'Avent et de Carême, en lien avec Vivre Ensemble et Entraide & Fraternité.

Une attention est actuellement accordée aux spécificités présentes dans le doyenné de Leuze : l'hôpital psychiatrique Saint Jean de Dieu et la prison. Il est essentiel de soutenir et d'encourager les **aumôneries** de ces deux institutions.

### Le centre pastoral

L'Unité Pastorale choisit d'établir son **centre pastoral** (décret 11) à la cure de Leuze. Ce lieu sera un « carrefour » pour les activités de l'Unité Pastorale, même si cela ne signifie pas que tout devra s'y dérouler. Bien plus qu'un secrétariat paroissial, ce centre pastoral sera un lieu d'écoute et d'accueil de toutes demandes. Un projet d'une équipe formée à l'accueil et à l'écoute sera développé.

Le centre pastoral sera notamment attentif à diffuser les informations paroissiales, mais aussi de la région pastorale et du diocèse, en utilisant divers moyens (panneaux d'affichage, brochures, publicités pour informer des différentes activités...).

### Les fabriques d'église et les ASBL

On ressent un besoin accru de collaboration entre fabriques d'église. Pour des raisons de cohérence et d'efficacité (notamment vis-à-vis des administrations communales), un **groupement des fabriques d'église** a été créé pour toute l'Unité Pastorale.

Une **seule ASBL paroissiale** est mise en place pour l'Unité pastorale (décret 12).

### L'Equipe d'Animation Pastorale

Le 12 novembre 2017, lors de la célébration de lancement de l'Unité Pastorale Refondée, une nouvelle Equipe d'Animation Pastorale sera envoyée en mission (décret 6). Dorénavant, l'EAP et le Conseil Pastoral se renouvelleront en même temps.

*En annexe de ce carnet de route figurent les membres de l'Equipe d'Animation Pastorale.*

### Le Conseil Pastoral

Un Conseil Pastoral de l'Unité Pastorale sera créé. Il prendra ses fonctions lors du lancement de l'Unité Pastorale Refondée, le 12 novembre 2017. Il regroupera des représentants des clochers et des membres issus de différentes équipes (décret 7). Le conseil sera représentatif des acteurs paroissiaux, des paroissiens et des chrétiens moins impliqués dans la pratique religieuse.

Travaillant avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration, le Conseil Pastoral sera le lieu de concertation (cf. le document diocésain « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse », janvier 2016). Comme le décret 7 le demande, le Conseil Pastoral veillera à être particulièrement à l'écoute des personnes portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Eglise qui ne sont pas nécessairement directement paroissiaux (enseignement, jeunes, solidarité...).

Pour les trois années à venir les instances suivantes de la vie de l'Eglise à Leuze sont rendues présentes au Conseil pastoral :

- le clocher Saint-Lambert à Blicquy
- le clocher Sainte-Vierge à Chapelle-à-Oie
- le clocher Sainte-Vierge à Chapelle-à-Wattines
- le clocher Sainte-Croix à Gallaix
- le clocher Saint-Michel à Grandmetz
- le clocher Notre-Dame des Sept Douleurs à Leuze
- le clocher Saint-Pierre à Leuze
- le clocher Sainte-Vierge à Pipaix

- le clocher Saint-Denis à Thieulain
- le clocher Saint-Martin à Tourpes
- le clocher Saint-André à Willaupuis
- Les différents services de l'Unité pastorale :
  - l'équipe de St Vincent de Paul
  - l'équipe des Visiteurs de malades
  - l'équipe Foi & Lumière
  - Entraide & Fraternité / Vivre-Ensemble
  - l'équipe de Pastorale scolaire
  - l'équipe de catéchèse
  - les groupes de jeunes
  - l'équipe liturgique
  - l'équipe Saint Jean de Dieu

*En annexe de ce carnet de route figurent les membres du Conseil pastoral et la cellule d'Eglise qu'ils représentent.*

#### **4) A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain**

Pour évoluer vers une Paroisse Nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- Mise en place d'une équipe de la diaconie (décret 9, cf. fiche « diaconie »).
- Collaboration avec les écoles catholiques et les maîtres de religion catholique de l'enseignement officiel (décret 10, cf. fiche « 7 clés pour que l'école rencontre la paroisse », et balises des services diocésains de l'enseignement).
- Réflexion fondamentale et action sur la communication dans la Paroisse nouvelle (décrets 22 à 25).
- Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
- Mise en place d'un service d'accueil pour la célébration du dimanche (décret 34, en lien avec les décrets 32-33).
- Formations pour les acteurs liturgiques (décret 35)
- Formations à la prière (décret 36).
- Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39)
- Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).
- Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

## 5) Paroisse Nouvelle ou Unité Pastorale Refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités Pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités Pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités Pastorales », que l'on qualifiera de « Refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse Nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « Paroisse Nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

\*\*\*\*\*

Ce carnet engage l'Unité Pastorale Refondée de Leuze pour les 3 ans à venir, à dater de ce 12 novembre 2017.

+ Guy Harpigny,  
Evêque de Tournai

Abbé Cédric Lemaire,  
Curé